



République Française
Département de la Moselle

Envoyé en préfecture le 24/10/2024

Reçu en préfecture le 24/10/2024

Publié le

28 OCT 2024

ID : 057-245400695-20241015-D2024_123_SI-AR

DECISION 2024-123

Vu la délibération n° 13 du Conseil communautaire en date du 9 juillet 2020 portant délégation de pouvoir au Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

Vu la convention de maîtrise d'ouvrage déléguée du 28 février 2024 passée entre la Commune d'Evrange et la Communauté de Communes de Cattenom et Environs pour la réalisation de travaux d'Effacement de Réseaux Aériens sur voirie d'intérêt communal (VIC), rue d'Aspelt et impasse des Prés à Evrange,

Vu les crédits inscrits au budget,

Le Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

DECIDE

Article 1 :

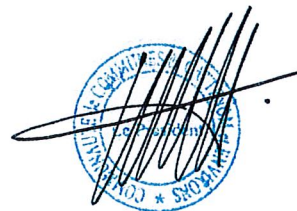
Le marché de travaux « ERA/VIC – Evrange – rue d'Aspelt et impasse des Prés » est conclu avec la société SDEL Lumière dénomination CITEOS à 57970 BASSE-HAM, pour un montant de 159 424,71 € H.T., soit 191 309,65 € T.T.C..

Article 2 :

La présente décision qui sera inscrite au registre des délibérations fera l'objet d'une communication à la prochaine séance du Conseil communautaire.

Fait à Cattenom, le 15 octobre 2024

Le Président
Michel PAQUET



Décisions /Publication sur le site de la CCCE : le

28 OCT. 2024